



























Adresse de retour : Toys Inquiry 1800 North, 9th Street, Indianola, IA 50125

Support Dépannage et support Les piles sont le problème le plus fréquent survenant aux véhicules contrôlés par radio, soit en Les piles sont le problème le plus inéquent suiverinait aux venicules controles par rauto, soit en raison de piles faibles soit en raison de piles installées incorrectement. Piles faibles – le véhicule répond lentement, roule lentement ou se comporte de façon imprévisible Problème - Pas de réponse ou mouvements lents - Assurez-vous que le commutateur ON/OFF est en position "ON". - Assurez-vous que des piles alcalines fraiches ont bien été installées correctement dans le transmetteur, parfois pousser un peu les piles ou les réinsérer peut résoudre le problème. - les contacts (+) et (-) dans le compartiment de piles du transmetteur doivent être alignés correctement avec les contacts (+) et (-) de la pile alcaline. les contacts (+) et (-) dans le compartiment de piles du véhicule doivent être alignés correctement avec les contacts (+) et (-) des piles alcalines du véhicule. Tous les points de contact des piles touchent-ils? Veuillez vous assurer que les points de contacts ne sont ni rouillés ni sales Problème – Comportement erratique ou imprévisible Si le véhicule se déplace de lui-même ou si la portée du transmetteur est courte, veuillez vous assurer que qu'il n'y a pas d'interférences externes dans la zone. Pour ce faire, amenez les véhicules loin de toute ligne électrique, d'immeubles hauts ou de tour radio pour réduire les Quand le jouet N'EST PAS utilisé Toujours enlever les piles du transmetteur et du véhicule. Précautions de sécurité pour les piles NE PAS éliminer les batterie au feu. Des fuites, une explosion ou des blessures corporelles peuvent survenir. NE PAS essayer des sauts et des heurts avec ce véhicule car cela peut déranger Déclaration FCC Cet appareil est conforme à la Parlie 15 des Règles FCC. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Cet appareil ne doit pas causer d'interférences nuisibles et (2) Cet appareil doit accepter butuels les interférences reçues pouvant causer un fonctionnement indésirable. AVERTISSEMENT: Des changements ou des modifications à cette unité non explicitement approuvés par la partie responsabil l'autorisation à l'utilisateur d'utiliser l'équipement.Le fabricant n'est pas responsable de toute interférence quelle qu'elle soit cau autorisses de ce produit. NOTE: Ce matériel a été testé et a été trouvé en conformité avec les limites d'un appareil numérique de Classe B selon la Partie 15 des Règles FCC. Ces limites sont conques pour fournir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans une installation résidentielle. Ce matériel produit, utilise et peut émettre des trèquences racio et, si non installé et utilisé selon le manuel d'instruction, peut causer des interférences unisibles avec les communications radio. Cependant, il ny aps de garantie que des interférences ne se produinnt pas dans une installation particuliers. Si ce matériel cause des interférences nuisibles à la réception radio ou TV, ce qui peut être déterminé en éteignant et allumant le matériel, l'utilisateur est encouragé à essayer d'éliminer les interférences par une ou plus des mesures suivantes : -Réconter ou déplacer l'antenne réceptioc. -Réconter ou déplacer l'antenne réceptioc. Routeille ou deplacé n'aineil et leurghé. Augmenter la distance entre le matériel et le récepteur. Brancher le matériel à une prise d'un circuit différent de celui auquel il est présentement raccordé. Consulter le revendeur ou un technicien radio/TV pour une assistance. Canada 310 Le présent appareil est conforme aux CNR d'industrie Canada applicables aux appareils radio exempts. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes: (1) l'appareil not pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en comprometre le fonctionnement. Cet appareil est conforme à la norme RSS-310 d'industrie Canada. Son functionnement et assuétit à la condrion que l'appareil ne cause aucune interférence nuisible. Canal de Fréquence. 27.145 MHz, intensité de champ. 521 dBju/Vim @ m

